

**Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet**

*Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.*

<b>Dénomination légale de l'organisation</b>	<i>Fondation Tour du Valat</i>
<b>Intitulé du projet</b>	Suivi de l'état et des tendances des habitats humides de Sebkhath Séjoumi
<b>Numéro de subvention</b>	Projet #109953
<b>Date du rapport</b>	31/10/2019

**Hotspot CEPF :** Méditerranée

**Orientation stratégique :** *Support civil society to engage stakeholders in demonstrating integrated approaches for the preservation of biodiversity in coastal areas (Coastal KBA prioritized for CEPF: TUN60 Sebkhath Séjoumi)*

**Montant de la subvention :** 12 329.40 USD

**Dates du projet :** 01/06/2019 (4 mois)

**PARTIE I : Présentation générale**

**1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)**

<b>Partenaire/partie prenante</b>	<b>Type de partie prenante</b>	<b>Implication dans l'élaboration de projet</b>	<b>Implication proposée dans la mise en œuvre de projet</b>
Association les Amis des Oiseaux (AAO)	ONG	Coordinateur du projet CEPF #108764, dans lequel s'intègre la présente demande de petite subvention	Appui à l'accès aux données auxiliaires nécessaires, transfert des résultats aux différents bénéficiaires du projet et validation des rendus finaux
Réseau Enfants de la Terre (RET)	ONG	Partenaire du projet CEPF #108764	Appui au transfert des résultats aux bénéficiaires du projet au niveau local
Direction Générale des Forêts (DGF)	Organisme gouvernemental	Partie prenante	Bénéficiaire des résultats du projet
Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE)	Organisme gouvernemental	Partie prenante	Bénéficiaire des résultats du projet
World Wildlife Fund (WWF) / Bureau Afrique du Nord	ONG	Partie prenante	Bénéficiaire des résultats du projet

Commissariat Régional au Développement Agricole de Tunis (CRDA-Tunis)	Organisme gouvernemental	Partie prenante	Bénéficiaire des résultats du projet
---	--------------------------	-----------------	--------------------------------------

## 2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.

Sur le long terme, le projet contribuera à la mise en place d'un système de suivi environnemental de Sebkhath Séjoumi, ainsi que d'un modèle de gestion durable du site.

## 3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

*Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition*

L'ensemble des objectifs de départ ont été atteints durant la période de mise en œuvre du projet. En outre, compte-tenu de la spécificité des actions devant être menées (amélioration de la connaissance sur Sebkhath Séjoumi, contribution à la mise en place d'un système de suivi environnemental et renforcement des capacités des partenaires locaux et nationaux), le temps imparti pour leur implémentation (4 mois) était légèrement sous-estimé. En effet, même si l'ensemble des produits attendus à l'issue de cette contribution ont été fournis dans les délais, il est apparu, au fur et à mesure de l'avancement du travail, que les enjeux liés aux attentes des différentes parties prenantes étaient plus importants que ce qui a été estimé au départ. Ce qui a conduit à des analyses complémentaires et des approfondissements des résultats finaux, choses qui n'étaient pas prévus initialement.

### a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Contribution à la mise en place d'un système de suivi environnemental de Sebkhath Séjoumi	Le projet a permis de fournir les bases, notamment en terme de données scientifiques et d'indicateurs spatialisés de suivi, pour la mise en place du système de monitoring environnemental de Sebkhath Séjoumi. Ceux-ci ayant été compilés et consolidés dans des bases de données géoréférencées et partagées avec les partenaires locaux et nationaux.
Contribution à la mise en place d'un modèle de gestion durable du site	Suites aux analyses effectuées dans le cadre de ce projet, différentes recommandations ont été faites, afin d'aider les partenaires locaux et nationaux dans l'implémentation d'un système de gestion durable du site de Sebkhath Séjoumi

### b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
1) Caractérisation des dynamiques spatiotemporelles de l'occupation et de l'utilisation des sols et des dynamiques des eaux de surface par télédétection (sur les 30 dernières années)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production de données géoréférencées à partir des données satellitaires, caractérisant les dynamiques spatiotemporelles de l'occupation du sol et des superficies en eau libre à l'échelle du bassin versant de Sebkhath Séjoumi et pour les 4 hydropériodes annuelles 1987, 2000, 2010 et 2018.</li> <li>- Mise en place d'un système de suivi à haute fréquence temporelle (quasi mensuel) des superficies en libre, à l'échelle de Sebkhath Séjoumi (limites Ramsar) entre 1987 et 2018.</li> </ul>
2) Développement d'indicateurs spatiaux d'état et de tendance (à	- Développement d'une base de données géoréférencées intégrant tous les indicateurs spatiaux calculés à partir des cartes produites.

partir des cartes produites précédemment)	- Intégration au sein de cette base de données complémentaires, non issues des cartes produites (ex. données climatiques). Celles-ci permettent, entre autre, d'expliquer certaines des tendances observées dans les suivis spatialisés mis en place (occupation du sol et dynamiques des superficies en eau libre).
3) Appui des partenaires locaux et nationaux à l'étude des liens entre les indicateurs spatiaux (calculés à l'aide des cartes) avec d'autres paramètres de suivi <i>in-situ</i>	- Organisation d'un atelier de formation, au bénéfice des partenaires locaux et nationaux (issues des organisations de la société civile, du secteur public et privé), sur les méthodes de cartographie et de suivi de zones humides méditerranéennes à l'aide des outils d'observation de la Terre (Tunis, 26-27 octobre 2019). - Organisation d'une réunion ouverte au public pour la restitution des principaux résultats du projet (Tunis, 28 octobre 2019), suivie d'un débat et d'une conférence de presse et en présence des principaux acteurs concernés par la problématique d'aménagement et de mise en valeur de Sebkhath Séjoumi (ONG environnementales, ONG sociales, élus locaux, ministère de l'équipement, Direction Générale des Forêts, Agence Nationale de Protection de l'Environnement,...)

#### 4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.

Pas de difficultés particulières rencontrées lors de la mise en œuvre des différentes activités, si ce n'est les délais qui étaient trop courts. En effet, il semblerait que le temps nécessaire pour la réalisation de certains objectifs a été sous-estimation, compte-tenu des nouvelles attentes et besoins ayant émergés lors de la phase de mise en œuvre du projet.

Cependant, tous les objectifs fixés au départ ont été atteints et les résultats permettront donc de mettre en place les bases pour le développement, sur le moyen et le long terme, d'un système de suivi environnemental de Sebkhath Séjoumi. En effet, l'ensemble des cartes, des bases de données géoréférencées et des indicateurs spatiaux produits ici pourront y être intégrés directement. En outre, les approches méthodologiques déployées pour leur production ont été transférées vers les partenaires locaux et nationaux, à travers l'organisation d'une session de formation technique à la fin du projet. Ceci garantira donc une pérennité du système de suivi environnemental, en mettant régulièrement à jour les données nécessaires pour son fonctionnement et/ou en les adaptant en selon les besoins des utilisateurs.

#### 5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

N/A

### **PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet**

#### 6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)

*Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition*

6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :

<b>Composante 1</b>		<b>Livrable 1</b> : Cartes des dynamiques spatiotemporelles des eaux de surface et de l'occupation et de l'utilisation des sols entre 1987 et 2018, à l'échelle de Sebkhath Séjoumi et de son bassin versant
<b>#</b>	<b>Description des activités</b>	<b>Résultats pour le livrable 1</b>

1.1	Acquisition des images satellites et les données auxiliaires nécessaires	<b>Résultat 1.1 :</b> Cartes des dynamiques spatio-temporelles des eaux de surface à l'échelle du bassin versant de Sebkhath Séjoumi, pour les 4 cycles annuels : 1987, 2000, 2010 et 2018.
1.2	Traitement des données et élaboration des cartes	<b>Résultat 1.2 :</b> Cartes et analyse séquentielle des dynamiques spatio-temporelles des eaux de surface pour l'ensemble de la période 1987-2018 à l'échelle de Sebkhath Séjoumi (site Ramsar).
1.3	Mise en page des cartes	<b>Résultat 1.3 :</b> Cartes d'occupation et d'utilisation des sols à l'échelle du bassin versant de Sebkhath Séjoumi, pour 4 cycles annuels : 1987, 2000, 2010 et 2018.

<b>Composante 2</b>		<b>Livrable 2 :</b> Base de données géoréférencées et indicateurs de suivi extraits à partir données cartographiques et analyse les tendances 1987-2018
<b>#</b>	<b>Description des activités</b>	<b>Résultats pour le livrable 2</b>
2.1	Extraction des indicateurs spatiaux à partir des cartes et mise en place d'une base de données géoréférencées sous format SIG	<b>Résultat 2.1 :</b> Base de données géoréférencées sous format SIG, incluant les indicateurs spatiaux dérivés à partir des cartes sur les habitats, l'occupation des sols et les dynamiques spatio-temporelles des eaux de surface et analyse des tendances et changements observés au cours de la périodes analysée (30 ans de 1988 à 2018).

<b>Composante 3</b>		<b>Livrable 3 :</b> Rapport de synthèse et organisation d'un atelier de formation pour le transfert des outils et des résultats
<b>#</b>	<b>Description des activités</b>	<b>Résultats pour le livrable 3</b>
3.1	Synthèse des résultats finaux, incluant les analyses croisées entre les résultats cartographiques produits et les données issues des autres suivis (climatiques, biodiversité, socio-économie...etc.)	<b>Résultat 3.1 :</b> Rapport technique synthétisant l'ensemble des résultats obtenus, incluant des analyses croisées avec d'autres paramètres de suivi, tels que la biodiversité (ex. les oiseaux d'eau) ou encore la socio-économie. <b>Résultat 3.2 :</b> Organisation d'un atelier de formation, au bénéfice des principales parties prenantes du projet (y compris les partenaires locaux et nationaux), afin de faciliter le transfert et la diffusion des résultats obtenus ainsi que des méthodes et approches techniques ayant permis leur production. En outre, une synthèse de ces résultats, ainsi que les principaux messages-clés, ont également été diffusés auprès du grand public, à travers l'organisation d'une conférence presse (suivi d'un débat) ouverte à tout le monde, y compris les journalistes issus de média nationaux.
3.2	Transfert des outils techniques et des résultats aux partenaires locaux et nationaux	

## 7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.

### **Outils, méthodes et résultats :**

(Voir le rapport technique détaillé en Annexe)

### **Principaux produits cartographiques :**

- Cartes des dynamiques des eaux de surface à l'échelle du bassin versant de Sebkhath Sejoumi pour les hydropériodes annuelles 1987, 2000, 2010 et 2018 (Figure 1).
- Cartes des dynamiques de l'occupation du sol à l'échelle du bassin versant de Sebkhath Sejoumi pour les hydropériodes annuelles 1987, 2000, 2010 et 2018 (Figure 2).

# CRITICAL ECOSYSTEM PARTNERSHIP FUND

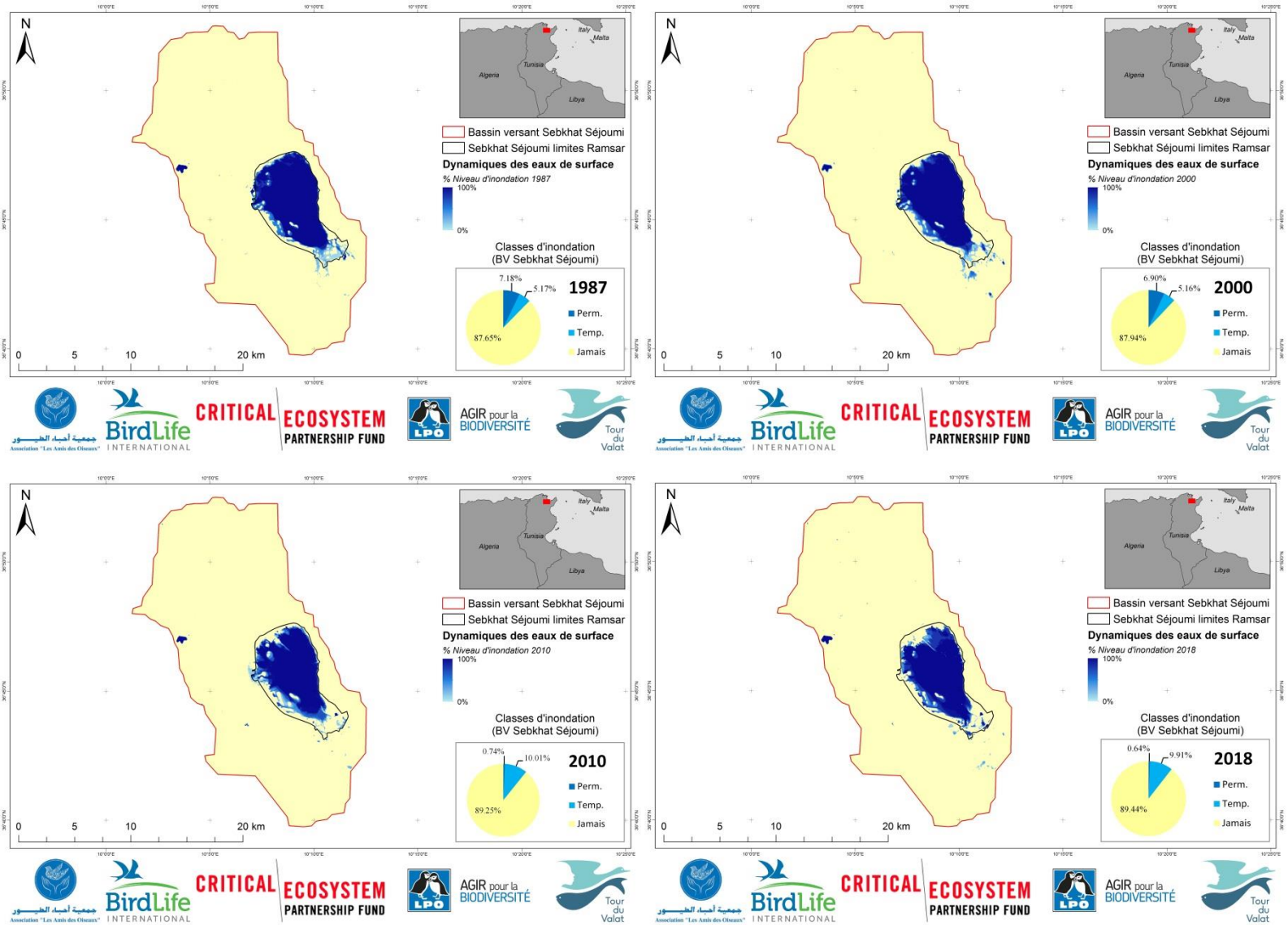


Figure 1 : Cartes des régimes des eaux de surface à l'échelle du BV de Sebkhath Séjourni pour les hydropériodes annuelles 1987, 2000, 2010 et 2018.

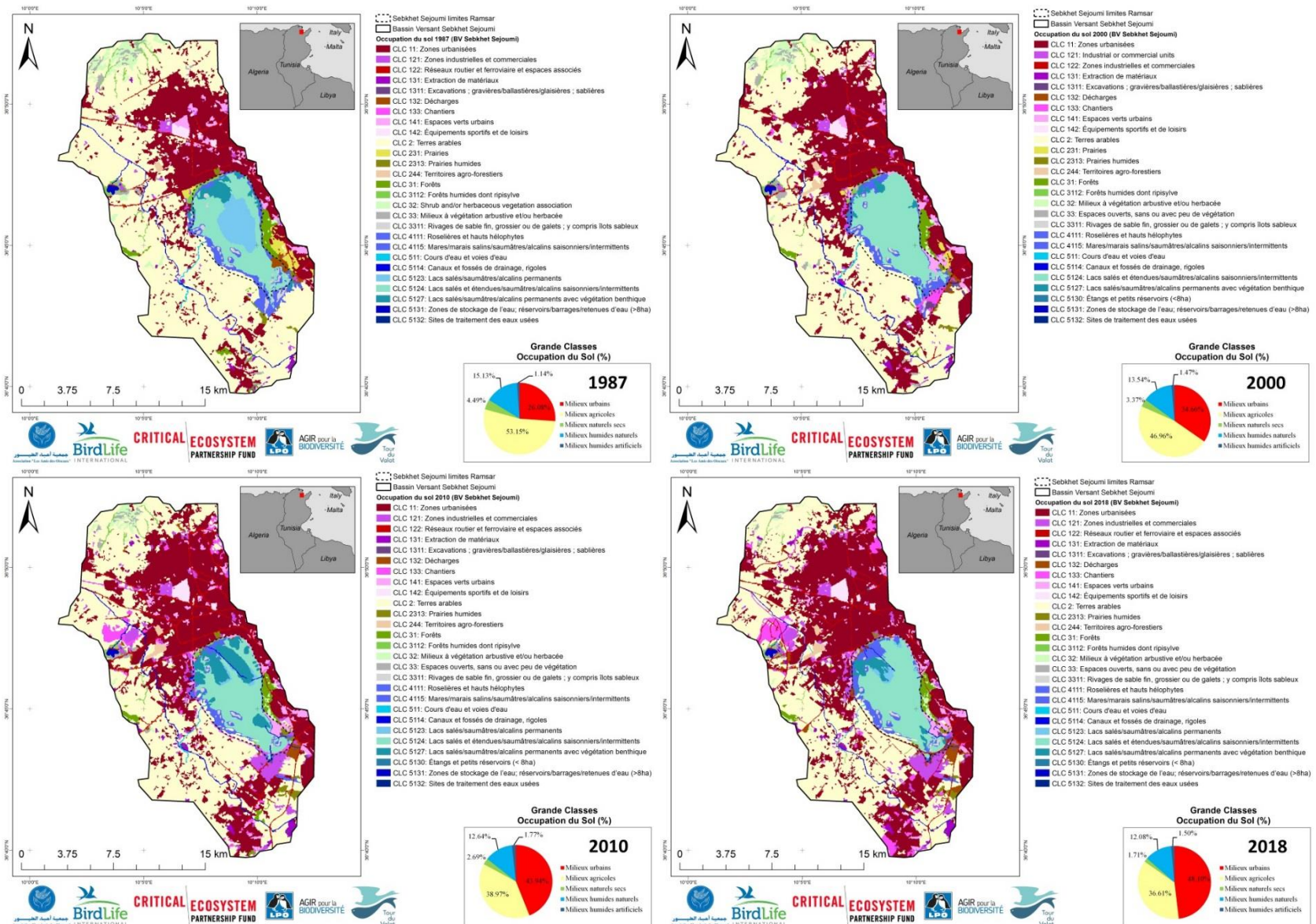


Figure 2 : Cartes des dynamiques d'occupation du sol à l'échelle du BV de Sebkhah Séjoumi pour les hydropériodes annuelles 1987, 2000, 2010 et 2018.



**Matériel de formation, de communication et de dissémination des résultats :**

- Supports pédagogiques pour la formation et le renforcement des capacités des partenaires locaux et nationaux (voir Annexe)

**Liens vers les articles en ligne présentant les activités du projet :**

<https://tourduvalat.org/actualites-projets/la-tour-du-valat-active-en-afrique-du-nord-en-2019/>

<https://www.youtube.com/watch?v=86Cp7qLm9K4>

<https://news.gnet.tn/quel-avenir-pour-sebket-sijoumi/>

[https://www.facebook.com/pg/AAO.tn/photos/?tab=album&album\\_id=2525834500843755&ref=page\\_internal](https://www.facebook.com/pg/AAO.tn/photos/?tab=album&album_id=2525834500843755&ref=page_internal)

**Photos prises pendant le projet et illustrant certaines activités (atelier de formation) :**



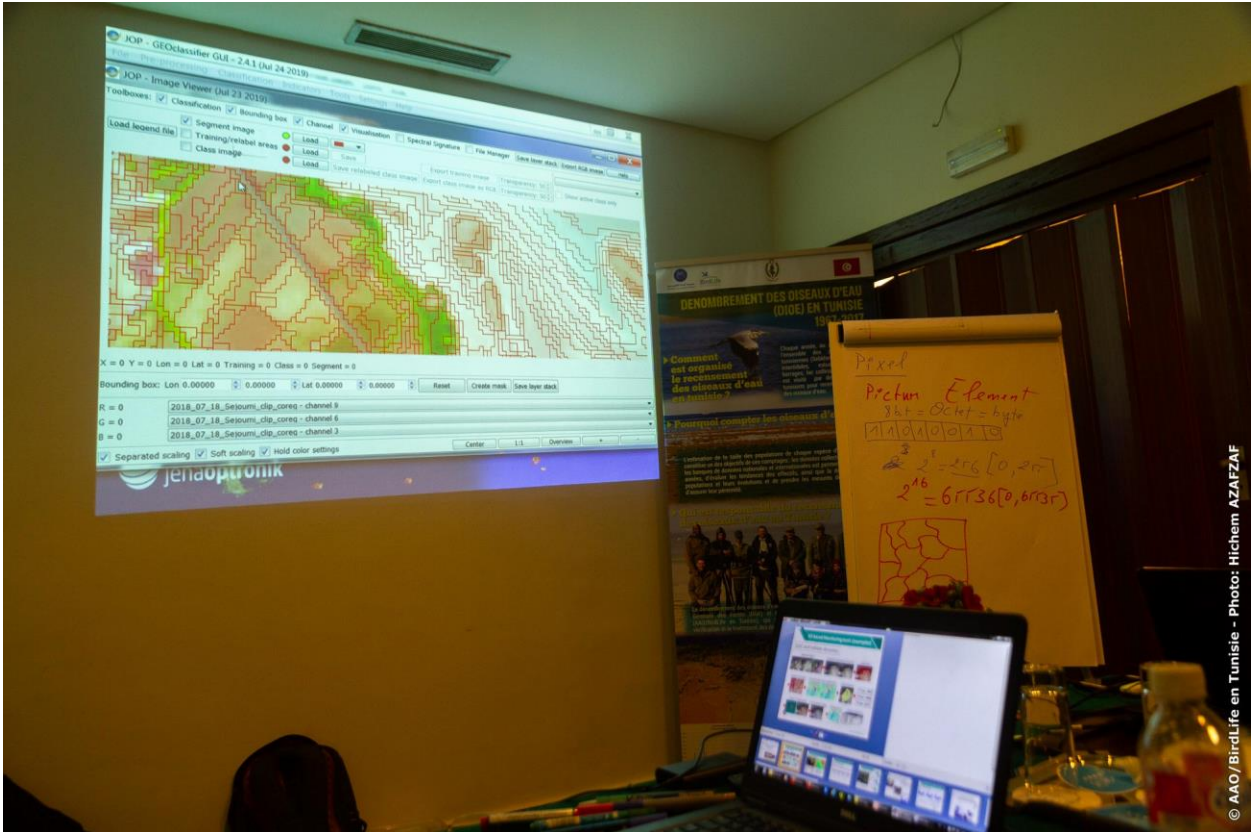


© AAO/BirdLife en Tunisie - Photo: Hichem AZAFZAF



© AAO/BirdLife en Tunisie - Photo: Hichem AZAFZAF







### **PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement**

#### **Enseignements tirés**

- 8. Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.**

**Conception du projet :** Une estimation plus réaliste et qui ne sous-estime pas le temps nécessaire à la mise en œuvre des actions proposées aurait sûrement pu éviter de se retrouver dans une situation tendue à la fin du projet.

**Mise en œuvre du projet :** La mobilisation des parties prenantes dès le début des activités, mais aussi particulièrement à travers l'organisation de l'atelier de formation et de la conférence de presse à la fin de celles-ci, a été primordiale pour développer une suite au projet, au-delà de sa phase d'implémentation. En effet, cela semble avoir permis une meilleure appropriation des résultats du projet et des approches techniques déployées pour y aboutir. Mais également de renforcer la collaboration avec certains des partenaires locaux (AAO et RET), notamment via la proposition de futurs nouveaux projets financés et visant à renforcer la conservation de Sebkhath Séjoumi.

#### **Pérennité/Réplication**

**9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la répliquabilité.**

La formation des parties prenantes, le renforcement de leurs capacités et le transfert des outils et des connaissances techniques permettront de garantir une certaine pérennité des actions réalisées dans le cadre de ce projet. Notamment à travers la possibilité de répliquer dans le temps les analyses effectuées au niveau du même site (mises à jour), mais aussi dans l'espace sur d'autres sites et zones humides importantes en Tunisie.

**Sauvegardes**

**10. Si votre projet a déclenché des sauvegardes sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.**

Le projet, dans son ensemble, contribue au processus de sauvegarde de Sebkhath Séjoumi en tant que zone humide naturelle d'importance internationale. En effet, sous la pression des menaces imminentes qui pèsent sur ce site, notamment suite aux propositions d'aménagement et de valorisation faites par le ministère de l'équipement de l'habitat et qui risquent de nuire fortement à son caractère écologique exceptionnel, la Direction Générale des Forêts, avec l'appui de la société civile, a fait appel au soutien du Secrétariat Ramsar et celui de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA). Ces derniers, prévoient donc l'envoi d'une mission d'expertise sur le site en question d'ici fin 2020 et les résultats fournis par le présent projet seront alors pris comme référence pour la formulation de certaines recommandations.

**Financement supplémentaire**

**11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.**

N/A

**a. Total du financement supplémentaire (en USD)**

N/A

**b. Type de financement**

N/A

Veuillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

Donateurs	Type de financement*	Montant	Remarques
N/A			

*\*Classez le type de financement comme :*

- A Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)
- B Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)
- C Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)

**Commentaires/Recommandations supplémentaires**

**12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF**

N/A

**PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial**

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

**Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.**

**Contribution aux indicateurs du portefeuille**

**13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.**

N/A

Indicateur	Description narrative
Land Use Plans influenced	The project provides strong evidence about the situation of flooding in the past 30 years and demonstrates the incapacity of the current planning to reduce the impact of floods, and it is not sustainable with the suggested development plan.
Coastal KBAs under improved management and number of hectares covered	By analyzing the wetland of Sebkhet Sejoumi KBA over the 30 last years, there is more proof about the importance of this area not only for biodiversity but also for local communities. The study will be used by local NGOs and relevant stakeholders to improve management of 2900ha. The Ministry expects the development project on 1000 ha that they will backfill. This project demonstrated that reducing the wetland area will not be possible because it provides and there will be other solutions to improve management.



## Contribution aux indicateurs mondiaux

**Veillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.**

### **14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité**

N/A

#### **Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.**

Veillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la ZCB	Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée*	La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP
N/A		

*\* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)*

### **15. Aires protégées**

N/A

#### **15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues**

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

Nom de l'Aire protégée (AP)*	Pays	Nombre d'hectares	Année de la déclaration légale ou de l'extension	Longitude**	Latitude**

*\* Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.*

*\*\* Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées*

géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

### 15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web Protected Planet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

Code CMAP	Nom officiel de l'AP	Date du METT*	Score total METT

\* Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

### 16. Paysage de production

N/A

Veuillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

#### Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Nom du paysage de production*	Nombre d'hectares**	Latitude**	Longitude**	Description de l'intervention
N/A				

\* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

*\*\* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)*

*\*\*\* Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).*

## **17. Bénéficiaires**

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéficiaires susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veuillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex. via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veuillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

### **17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.**

<b>Nombre d'hommes recevant une formation structurée*</b>	<b>Nombre de femmes recevant une formation structurée*</b>
5	8

*\* Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.*

### **17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.**

<b>Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers*</b>	<b>Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers*</b>
N/A	

*\* Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

## 18. Bénéfices pour les communautés

N/A

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

**18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.**

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)							Type de bénéfice (marquer avec un x)								Nombre de bénéficiaires		
	Économie de subsistance	Petits propriétaires fonciers	Peuples autochtones/groupes ethniques	Pasteurs/peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autre*	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation)	Renforcement de la résilience aux changements climatiques	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles	Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures de	L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires	Nombre de femmes et de filles bénéficiaires
N/A																		

\* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :



### 18b. Géolocalisation de chaque communauté

Indiquez la latitude et la longitude du centre de la communauté, dans la mesure du possible, ou téléchargez une carte ou un fichier « shapefile ». Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère nord doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

Nom de la communauté	Latitude	Longitude
N/A		
...		

### 19. Politiques, lois et réglementations

N/A

Veillez mentionner les changements dans le nombre de lois, réglementations et politiques juridiquement contraignantes, avec des dispositions sur la conservation, qui ont été adoptées ou amendées grâce à l'investissement du CEPF. Les « lois et réglementations » concernent des règles ou ordonnances officielles imposées par une autorité. Toute loi, réglementation, décret ou ordonnance peut être incluse. Les « politiques » qui sont adoptées ou appliquées par un gouvernement, y compris par un secteur ou une faction d'un gouvernement, peuvent être mentionnées.

**19a. Nom, champ d'application et sujet de la politique, de la loi ou de la réglementation qui a été amendée ou adoptée à la suite de votre projet**

N°	Nom de la loi, politique ou réglementation	Champ d'application (marquer avec un x)			Sujet(s) traité(s) (marquer avec un x)														
		Local	National	Régional/international	Agriculture	Climat	Gestion des écosystèmes	Éducation	Énergie	Pêches	Foresterie	Mines et carrières	Planification/Zonage	Pollution	Aires protégées	Protection des espèces	Tourisme	Transport	Commerce d'animaux sauvages
1	N/A																		
2																			
...																			

**19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.**

N°	Pays	Date d'adoption/ Amendement (MM/JJ/AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1	N.A			
2				
3				

## 20. Mécanisme de financement durable

N/A

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

### 20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

N°	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de mise en place**	Description***	Pays
1	N/A				
2					
3					

\* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

\*\* Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

\*\*\* Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

### 20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Intervention de projet*	Montant en USD décaissé pour les projets de conservation**	Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)***
1	N/A		
2			
3			

\* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

\*\* Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.

\*\*\* Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

## 21. Pratiques favorables à la biodiversité

N/A

Veuillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

### Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité

N°	Nom de l'entreprise	Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet
1	N/A	
2		
...		

## 22. Réseaux & Partenariats

N/A

Veuillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veuillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partenariat décrit ci-dessus.

### Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

N°	Nom du réseau	Nom du partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il créé ce réseau/partenariat ? O/N	Pays concerné(s)	Finalité
1	N/A					
2						
...						



### **23. Questions de genre**

N/A

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

### **Partie V. Partage des informations et politique du CEPF**

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, [www.cepf.net](http://www.cepf.net), et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veuillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

<b>17. Nom :</b>	Anis GUELMAMI
<b>18. Organisation :</b>	Tour du Valat
<b>19. Adresse de correspondance :</b>	Tour du Valat, Le Sambuc 13200 Arles
<b>20. Numéro de téléphone :</b>	+33490970632
<b>21. Adresse e-mail :</b>	<a href="mailto:guelmami@tourduvalat.org">guelmami@tourduvalat.org</a>